



Validation des Acquis
de l'Expérience



Procédure de validation des acquis de l'expérience

Chambre de Commerce et d'Industrie – CCI NC

Ecole de Gestion et Commerce - EGC

Nouvelle Calédonie

Quels diplômes peut-on obtenir ?	Titre de Responsable en marketing, commercialisation et gestion Niveau II (équivalent BAC+3)
Comment prendre contact ?	Vous téléphonez à l'EGC pour prendre rendez-vous avec un référent VAE. Le dossier de recevabilité vous est remis.
Comment commencer ma démarche ?	Vous constituez le <u>dossier de recevabilité</u> (livret 1). Après l'avoir complété, vous le renvoyez ou le déposez auprès de l'EGC. Si votre dossier de recevabilité est accepté (délai de 15 jours), vous recevez le <u>dossier de validation</u> (livret 2). Vous pouvez être accompagné (facultatif et payant) pour constituer votre livret 2. Vous déposez ou renvoyez votre dossier de validation complet à l'EGC en 4 exemplaires en veillant à respecter les délais (au moins 1 mois avant la tenue du jury) avec le règlement.
En quoi consiste l'accompagnement ?	Vous serez accompagné dans votre démarche : • Aide méthodologique, • Rédaction du dossier de validation.
Comment est validée mon expérience ?	Votre dossier de validation est soumis à un jury. Vous êtes convoqué à un entretien oral. Les avis de décision du jury vous seront communiqués par courrier.
A quel coût ?	Suivant devis

Pour aller
plus loin ...

Contact

Chambre de Commerce et
d'Industrie de la
Nouvelle-Calédonie
Ecole de Gestion et de Commerce

Référente :
Céline SOVICHE

Adresse : 14 rue de Verdun
- 4^{ème} étage
- BPM3 – 98849 NOUMEA CEDEX
Tél : 24.31.40
Fax : 24.69.46
Courriel : egc@cci.nc

Sur le site

www.cci.nc

Calendrier

Contactez l'EGC

Jury

Jury annuel en octobre